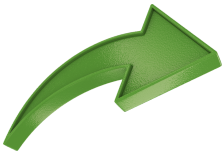


Chaudière Gaz Premium

 Ce contrat prend en charge

- Tous les avantages du contrat basique
- Passage dans les 48 heures du technicien
- 1 heure de dépannage
- Intervention sur des pièces en cas de dépannage jusqu'à un maximum de **100€ HTVA**

	Paiement mensuel (24 mois)	Paiement unique
Entretien chaudière gaz tous les 2 ans	19,99€* HTVA/mois	470€* HTVA
habitat de + 10 ans(1)	21,19€* TTC/mois	498,02€* TTC
habitat de - 10 ans (2)	24,19€* TTC/mois	568,07€* TTC

Vous choisissez la fréquence de paiement qui vous convient (3)

Plus rien à penser !

- Vous choisissez la date et le créneau d'entretien de la chaudière.
- Nous vous rappelons le rendez-vous.

Plus rien à payer !

- Le contrat est souscrit pour une durée indéterminée, résiliable moyennant trois mois de préavis
- Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de souscription du contrat

1. Le taux de TVA réduit de 6% est d'application si le domicile dans lequel se trouve la chaudière est occupée depuis plus de 10 ans et sert d'habitation privée.

2. Si l'habitation est occupée depuis moins de 10 ans ou est affectée à une activité professionnelle, le tarif de base de 21% est d'application

3. Vous aurez la possibilité de payer votre contrat d'entretien mensuellement ou en paiement unique (remise) dès la signature du contrat avec mandat de domiciliation,

